

HOUNIE Jean-François

De: Fred Bordenave <fred.bordenave@laposte.net>
Envoyé: mardi 23 septembre 2025 09:03
À: Enquete publique PLUI
Cc: contact@carrosserie-bordenave.fr; Philippe; Didier
Objet: Re: PLUI commune d' ABIDOS

- >
- > Madame, Monsieur
- > Suite à enquête publique concernant le projet PLUI de la commune d'Abidos , nous souhaiterions savoir si il est possible de modifier la classification de la parcelle 672.
- > À ce jour dans le PLU du 03/07/2015, la parcelle 672 est classée en UYt.
- > Le nouveau PLUI prévoit une classification en UY3 .
- > Est il possible de classer la parcelle en scindant la partie habitation de la partie atelier (commerciale)?

- > Dans le cas de la classification en UY3 :
- > sera t' il possible de modifier/ agrandir la partie habitation ?
- > Sera t'il possible de modifier/agrandir la partie atelier ?
- > Quelles sont les règles de modification/ agrandissement d'un bâtiment dans le cas d'une classification en habitation et/ou commerciale .
- > Dans l'attente de vous lire
- > Cordialement